

# état d'urgence planétaire :

**votons pour une France solidaire !**

## **RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES (RSEE) NOS REVENDICATIONS – LES POSITIONS DES PARTIS POLITIQUES**

La campagne *Etat d'urgence planétaire : votons pour une France solidaire !* est initiée par le CRID (Centre de Recherche et d'Informations pour le Développement). Le collectif « *2007 : Urgence planétaire !* » est composé de 23 organisations et réseaux de développement, de défense des droits de l'homme, de protection de l'environnement...

Dans le cadre des élections présidentielle et législatives, le collectif mène une campagne pour que la solidarité internationale soit au cœur du débat politique. La campagne se décline à l'échelle nationale et locale. Ses objectifs sont doubles : interpellation des partis politiques et des candidat(e)s et mobilisation citoyenne.

Ce document présente l'argumentaire et les revendications du collectif « *2007 : Urgence planétaire* » en faveur de la **responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSEE)** ainsi que l'analyse et l'évaluation des propositions des 5 partis représentés au Parlement (UMP, UDF, PS, Les Verts, PCF) sur la thématique de la RSEE.

Le CCFD et la Fédération Artisans du Monde sont les chefs de file de la thématique RSEE de la campagne.

### **Les signataires de la fiche responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSEE)**

Collectif De l'Éthique sur l'Étiquette, Forum citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises, Plate-forme Publiez ce que vous payez, Accueil Paysan, Agir ici, Les Amis de la Terre, ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens), CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement), Fédération Artisans du Monde, Fédération Française des MJC, FIAN France, Greenpeace, Handicap international, IDD (Immigration Développement Démocratie), IPAM (Initiatives Pour un Autre Monde), LDH (Ligue des Droits de l'Homme), Médecins du Monde, Peuples Solidaires, 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable), RITIMO (Réseau des centres de documentation pour le développement et la solidarité internationale), Secours catholique - Caritas France, Sherpa, Survie, Tourisme et développement solidaires

# **POUR UNE FRANCE ACTIVE EN TERME DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES (RSEE)**

Au cours des dernières décennies les entreprises ont largement étendu leur sphère d'activités particulièrement dans les pays en développement, notamment pour développer de nouvelles filières, s'approvisionner en ressources et répondre à de nouveaux marchés. Leur puissance dépasse bien souvent les capacités de régulation des États notamment des plus pauvres.

La demande d'éthique est très forte chez les consommateurs. Ainsi, selon le sondage BVA-CCFD publié le 15 octobre 2002, 90 % des Français sont favorables au fait d'acheter en priorité des produits à des entreprises qui respectent partout les droits sociaux. Les filières visant à répondre à cette demande sont particulièrement dynamiques mais encore trop marginales. La rhétorique du développement durable et de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises s'intègre trop lentement dans les pratiques des entreprises. En effet, la compétition féroce entre les acteurs économiques les pousse trop souvent à sacrifier les exigences éthiques voire les droits humains des plus faibles. L'intervention des pouvoirs publics dans ce champ devrait placer les entreprises au même niveau d'exigence et éviter que les droits ne soient sacrifiés sur l'autel de la compétition. Cela correspondrait aussi aux engagements pris par les Etats lors des Conférences de Rio en 1992, puis à Johannesburg en 2002.

## **LES ARGUMENTS**

### **POUR UNE PLUS GRANDE TRANSPARENCE DES ENTREPRISES**

La loi NRE prévoit dans son article 116 que toutes les sociétés cotées en bourse en France doivent inclure dans leur rapport annuel « des informations sur la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités ». Depuis 2002, 700 sociétés sont assujetties à cette obligation. La France, siège de nombreuses multinationales, a pris ainsi une avance certaine et remarquée en matière de RSEE. Pourtant une trop faible minorité de sociétés en respecte la lettre et l'esprit. Nous proposons que la France renforce cette obligation de transparence et élargisse le champ d'application de la loi à toutes les entreprises de taille significative, quelque soit leur statut juridique. Nous proposons aussi de préciser son périmètre d'application : holding, France ou groupe, sous-traitants, fournisseurs (qui n'apparaissent pas dans le décret). Des mécanismes de sanction doivent être prévus pour ceux qui ne respecteraient pas la loi. Nous demandons qu'obligation soit faite aux entreprises du secteur des industries extractives de publier l'ensemble des paiements réalisés aux pays dont elles exploitent les ressources naturelles afin de faciliter la transparence et par la même la gouvernance démocratique de ces pays. Les outils nécessaires existent (normes comptables ou boursières), il convient de les adapter, de les rendre obligatoires. Dans l'immédiat, ces informations indispensables devraient faire l'objet d'une publication annuelle dans les rapports d'activité des sociétés concernées.

### **POUR DES ACHATS PUBLICS ÉTHIQUES**

En dépit de la prolifération des codes de conduite mis en place par les grandes entreprises elles mêmes, les conditions de fabrication des produits que nous consommons ne permettent pas de respecter les droits des travailleurs (conventions de base de l'OIT voire législations locales). Ces conditions inhumaines (absence de liberté d'organisation des travailleurs, durée de travail supérieure aux maxima légaux, heures supplémentaires non payées) sont largement documentées notamment dans les secteurs du textile et de l'électronique. Certaines collectivités françaises (telles que les villes du groupe «Achat public éthique» de Cités Unies France) se sont engagées à promouvoir des achats publics éthiques. Nous demandons aux futurs élus de s'engager sur cette voie afin de mettre ainsi en œuvre concrètement les objectifs de développement durable.

### **POUR UN CADRE INTERNATIONAL SUR LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS**

Si des régulations économiques existent au niveau international (accords sur l'investissement, négociations commerciales), elles portent davantage sur les droits que sur les devoirs des entreprises en matière de droits humains. Les principes directeurs de l'OCDE apportent un début de réponse mais ils doivent être renforcés. Conformément au principe 13 du Sommet de la Terre de Rio et repris à Johannesburg, les États doivent mettre en oeuvre leur engagement, à promouvoir un cadre international présentant les devoirs et responsabilités des entreprises. Cela devrait faciliter l'accès à la justice des populations affectées. À cette fin, les travaux entamés au sein de la Sous-commission des droits de l'Homme et poursuivi par le Représentant spécial auprès du Secrétaire général des Nations unies doivent être encouragés.

## **QUE PROPOSENT LES PARTIS POUR LA RSEE?**

### **NOS REVENDICATIONS ET L'ANALYSE DES PROGRAMMES DES PARTIS**

**1<sup>ère</sup> revendication : imposer une plus grande transparence des entreprises, en approfondissant l'obligation de reddition de la loi dite des Nouvelles Régulations Économiques (NRE) et en s'attachant plus particulièrement à la transparence des multinationales des industries extractives présentes dans les pays en développement.**

**UMP :** l'UMP place la « responsabilité » au sein de ses 5 valeurs pour faire renaître une ambition sociale. Mais cette notion de « responsabilité » est bien limitée ici puisqu'elle ne s'applique qu'à l'individu et non pas aux autres acteurs de la société, et notamment aux entreprises. Aucune proposition concrète ne va dans le sens de la RSEE.

**UDF :** La revendication n'est pas reprise

**PS :** le programme se limite à la proposition « d'une publication des salaires et des rémunérations des dirigeants des entreprises cotées » sans proposer de réforme de fond pour augmenter la transparence.

**Les Verts :** Le programme entend démocratiser le contrôle des sociétés cotées à la bourse par la mise en place d'un conseil de surveillance sociétal composé de syndicats, d'ONG et de représentants des collectivités territoriales où l'entreprise est implantée. Cette proposition va au-delà des demandes que nous formulons mais reste néanmoins vague. Il n'est pas fait mention des compétences et des pouvoirs de ce conseil de surveillance. Le programme n'évoque pas la façon dont ce conseil gèrera les implantations à l'étranger et l'implication des populations concernées. Le programme insiste également sur la création d'instances obligatoires du dialogue sociétal dans les entreprises de plus de 1000 salariés, puis de plus de 250 salariés dans les trois ans. Celles-ci comprendraient de droit la direction de l'entreprise, les syndicats, les collectivités locales et des ONG représentatives qui devraient être paritaires hommes/femmes et s'associeront en coalition afin d'éviter une trop grande dispersion. Ces instances contribueront à la rédaction du rapport « développement durable des entreprises et pourront donner leur avis sur l'ensemble des politiques de l'entreprise, y compris les relations avec leurs sous-traitants ». Le programme reprend ainsi en partie nos propositions d'approfondissement de la loi NRE sur la participation des syndicats et ONG à la rédaction du rapport de développement durable, et sur la prise en compte des relations avec les sous-traitants. En revanche, il n'évoque pas notre demande d'étendre l'obligation de reddition de compte au-delà des seules sociétés cotées.

**PCF :** La question de la transparence et de la dimension internationale est très faiblement prise en compte dans ce programme. Ce programme propose de favoriser une meilleure participation des salariés dans l'entreprise, mais les participations des parties prenantes externes (ONG, communautés) ne sont pas envisagées.

**2<sup>ème</sup> revendication : promouvoir des achats publics éthiques, et ainsi soutenir les acteurs des filières qui prennent en compte les droits humains, sociaux et environnementaux.**

**UMP :** le programme veut « développer une politique d'achats publics systématiquement éco responsable ». Cette proposition est limitée. Nous demandons la prise en compte des Droits humains et sociaux.

**UDF :** la revendication n'est pas reprise.

**PS :** Le programme va au-delà de notre revendication : il propose d'appliquer des critères sociaux et éthiques non plus à la seule commande publique mais à l'ensemble des importations. Cependant, le programme ne mentionne pas la façon de soutenir cette proposition dans le cadre des négociations à l'OMC. De plus, cette question est abordée sous le seul angle de la protection des marchés et non sous celle de la défense des droits des travailleurs.

**PCF :** Le programme mentionne la nécessité de lutter contre le dumping social et les délocalisations fiscales, mais ne fait guère de propositions pour la prise en compte des droits des travailleurs des pays du Sud.

**Les Verts :** Le programme va au-delà de notre revendication en proposant d'appliquer des critères sociaux/éthiques non plus à la seule commande publique mais à l'ensemble des importations. Cependant le programme ne développe pas la façon de soutenir cette proposition dans le cadre des négociations à l'OMC. De plus, le programme des Verts propose que « le respect des règles de l'OIT soit contrôlé par des auditeurs sociaux », or les analyses des ONG et des syndicats ont largement démontré que les audits n'ont aucun impact sur les conditions des travailleurs tant que leur liberté d'organisation n'est pas garantie.

**3<sup>ème</sup> revendication : que la France fasse du renforcement des Principes directeurs à l'attention des entreprises multinationales une priorité de sa participation à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et qu'elle rende compte annuellement aux partenaires sociaux et aux organisations de solidarité internationale françaises de cet engagement.**

**UMP, UDF, PS, PCF, Les Verts :** la revendication n'est pas reprise

**4<sup>ème</sup> revendication : que la France encourage le représentant spécial auprès du secrétaire général des Nations unies à poursuivre les discussions relatives aux responsabilités des entreprises en terme de droits humains**

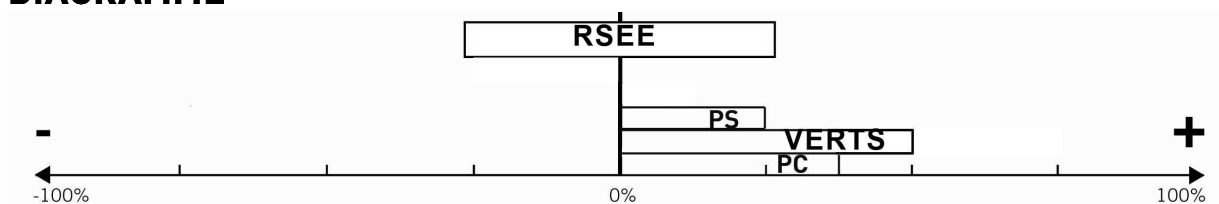
**UMP, UDF :** la revendication n'est pas reprise

**PS :** Il n'évoque pas la possibilité d'une régulation internationale des entreprises. Il suggère d'améliorer le droit des entreprises de sorte que la responsabilité civile et pénale des dirigeants puisse être engagée. Proposition intéressante dès lors qu'elle s'applique également aux activités menées en dehors du territoire français.

**Les Verts :** le programme défend cette revendication les références à la nécessité de réformer l'OMC et de renforcer la régulation publique mondiale sont également intéressantes mais mériteraient d'être précisées.

**PCF :** le programme évoque le développement durable et la nécessité d'ancrer davantage les entreprises dans le territoire. Mais la dimension internationale sur ces questions n'est pas prise en compte.

## DIAGRAMME



Le diagramme d'évaluation des programmes des partis intègre les quatre revendications portées par le collectif « 2007 : Urgence planétaire » sur la thématique RSEE. Il a été élaboré à partir du tableau comparatif ci-dessous. Si un programme reprend toutes nos revendications, son programme vaut 100%. Chacune des revendications reprise intégralement vaut 25%. Si elle est partiellement reprise par le parti, elle vaut 12,5%. Si elle est absente du programme, elle vaut 0. Enfin si le parti fait une proposition contraire, cela vaut -25%.

Nous avons fait le choix de nous restreindre à l'analyse du document programme officiel du parti, que nous considérons comme le seul document qui engage réellement le parti devant les citoyens français.

## TABLEAU COMPARATIF

	UMP	UDF	PS	Les Verts	PCF
<b>1. Imposer</b> une plus grande transparence des entreprises: en approfondissant l'obligation de reddition de la loi dite des Nouvelles Régulations Économiques (NRE) et en s'attachant plus particulièrement à la transparence des multinationales des industries extractives présentes dans les pays en développement.			+	+	+
<b>2. Promouvoir</b> des achats publics éthiques, et ainsi soutenir les acteurs des filières qui prennent en compte les droits humains, sociaux et environnementaux			+	+	+
<b>3. Que la France fasse</b> du renforcement des Principes directeurs à l'attention des entreprises multinationales une priorité de sa participation à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) et qu'elle rende compte annuellement aux partenaires sociaux et aux organisations de solidarité internationale françaises de cet engagement.					
<b>4. Que la France encourage</b> le représentant spécial auprès du secrétaire général des Nations unies à poursuivre les discussions relatives aux responsabilités des entreprises en terme de droits humains				++	+

**++** La revendication est entièrement reprise

La revendication n'est pas reprise

**+** La revendication est partiellement reprise

**--** La proposition est contraire à notre revendication



Retrouvez l'ensemble des analyses des programmes des partis, le dossier de revendications et l'agenda des actions sur [www.etatdurgenceplanetaire.fr](http://www.etatdurgenceplanetaire.fr)

Contacts Presse : Raphaël Mège (01 44 72 89 74) [2007urgenceplanetaire@crid.asso.fr](mailto:2007urgenceplanetaire@crid.asso.fr)